Accusé de réception en préfecture
040-244000675-20240926-20240925-24-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Motion proposée au Conseil Communautaire du Grand Dax
sur l'hôpital Dax – Côte d'argent et la défense du service public de la santé
(21/9/2024)

Pour la défense d'un service public de la santé de qualité

Les récentes annonces concernant un plan d'économies pour l'hôpital de Dax sont particulièrement préoccupantes pour tous nos concitoyens.

Il a été annoncé un projet de suppression de 30 à 40 emplois équivalent temps plein au total, à savoir personnels médicaux, paramédicaux et administratifs, dans un contexte d'accroissement d'activité sur un territoire qui connaît, de surcroît, un dynamisme démographique important.

Cette évolution va se concrétiser par la fermeture de 10 lits en court séjour gériatrique , 14 en soins médicaux et de réadaptation, 4 en orthopédie et traumatologie, 7 cardiologie et pneumologie.

Comment ne pas voir dans ce plan d'économies un risque pour la qualité de service envers les patients ou futurs patients de l'hôpital de Dax ? S'agissant d'un plan pluriannuel, de nouvelles économies sont-elles envisagées dans le futur ?

La situation de l'hôpital de Dax est un exemple de la dégradation de la situation de l'hôpital public en France depuis plusieurs années. Ainsi, en 2014, 25 postes avaient déjà été supprimées au sein de l'établissement. L'hôpital public doit plus que jamais être doté des moyens financiers et organisationnels suffisants pour assurer son rôle de service public de la santé.

En l'état, la réorganisation de l'hôpital de Dax aura un impact négatif sur l'ensemble du dispositif d'accès aux soins.

Ce constat conduit à demander à l'Etat de préserver les fondements mêmes du service public (l'égalité d'accès aux soins et une prise en charge de qualité pour tous), ainsi que les moyens mis à disposition des professionnels de la santé qui interviennent au sein de ces établissements.

Par cette motion, le Conseil communautaire du Grand Dax demande par voie de conséquence :

- un plan de préservation des moyens pour le centre Hospitalier Dax - Côte d'argent ;

- qu'une trajectoire d'avenir pérenne, pour l'établissement, soit construite dans le dialogue social avec l'ensemble des acteurs de l'hôpital, trajectoire intégrant la sanctuarisation de l'autonomie de l'hôpital dacquois ;

- qu'une réflexion prospective sur le service public de la santé à l'échelle du département soit menée, réflexion devant éconduire toute exploitation politique, qui déstabiliserait inévitablement l'établissement.